Ville de Lausanne

Observatoire de la mobilité lausannoise

Indicateurs de suivi de la mobilité
Édition 2023

Chiffres-clés

+63 % de voirie en zones modérées depuis 2006

+47 % de km d'aménagements cyclables depuis 2016, +5 % en 2022

+174 % de places de stationnement vélo depuis 2016, +46 % en 2022

+300 % de trafic cycliste entre 2014 et 2022 *

–12 % de trafic individuel motorisé au cordon ville (2014-2021) *

–18 pts du taux de motorisation (nombre de voiture pour 1000 personnes) entre 2016 et 2021

+7 % de surfaces perméabilisées dans les espaces-rues à Lausanne

** Comptages multimodaux de Lausanne Région*

Florence Germond,
Directrice des Finances et de la mobilité

La mobilité est au cœur du quotidien des Lausannoises et Lausannois. L'Observatoire de la mobilité présente chaque année les indicateurs clés liés aux déplacements en milieu urbain, qu'il s'agisse de trajets à vélo, à pied, en transport en commun ou en voiture.

Cette édition présente également de nouveaux éléments tels que les comptages des flux de mobilité active au cordon du centre-ville, l'évolution du trafic en ville, la variation des flux piétonniers et cyclistes journaliers sur le pont Chauderon ou encore la fréquentation de la place Bel-Air par les différents modes aux heures de pointe.

Même si l'année 2022 est encore marquée par les conséquences du COVID sur nos déplacements, en examinant leurs tendances, il est possible de mieux cerner les différents besoins, les évolutions démographiques et les changements de comportement des usagères et des usagers. Par exemple, le mode de déplacement le plus fréquent à Lausanne étant la marche à pied, la Ville a mis en place, entre autres, un ascenseur pour désenclaver le quartier de Sévelin ou encore une nouvelle série d'itinéraires piétonniers « Cœur de ville à 15' » reliant plus directement les quartiers au centre-ville.

Comprendre les opportunités et les défis qui entourent la mobilité et les espaces publics est essentiel pour guider nos actions, cet observatoire est un outil incontournable pour y arriver et je vous en souhaite une très bonne lecture.

Ville de Lausanne

Population

La population lausannoise résidente permanente a augmenté de 700 unités durant l'année 2022, et se situe à 141 500 personnes. Par rapport à l'année 2000, la population lausannoise affiche une augmentation de 27 300 personnes résidentes.
La population résidente permanente du Canton de Vaud s'élève à 831 800 habitantes et habitants au 31 décembre 2022.

Nombre d'habitantes et habitants

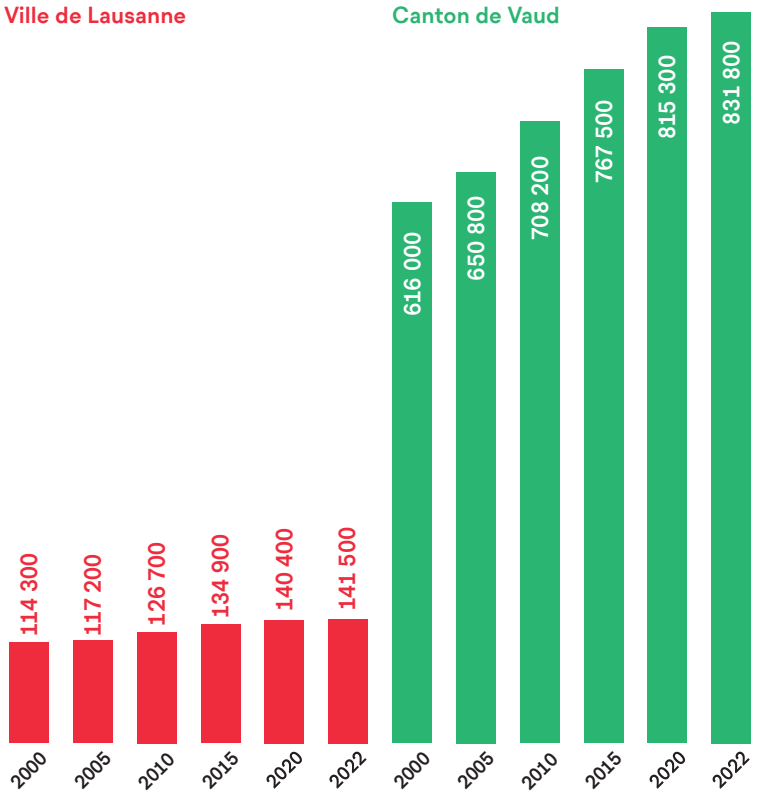

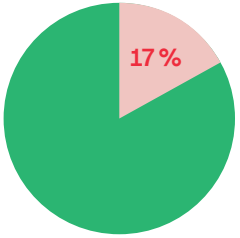

La population lausannoise représente 17 % de la population cantonale

Source : STATVD, Statistique annuelle de la population + STATVD – 2022

Équipement en voitures

Le nombre de voitures de tourisme rapporté à la population, soit le taux de motorisation, poursuit sa baisse. Entre 2015 et 2021, il a diminué de 26 points à Lausanne (Genève –24 et Zurich –20).

Voitures / 1000 habitantes et habitants dans les villes de plus de 100 000 hab.

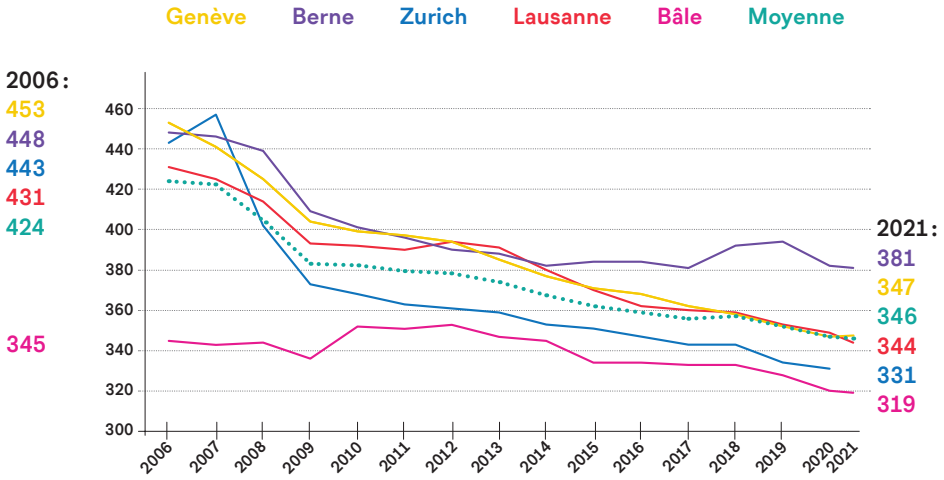

Le taux de motorisation sur le territoire urbain ne considérant que les voitures de tourisme privées (hors voitures de société) est globalement de 290 véhicules / 1 000 personnes en 2020, avec de fortes disparités selon les quartiers statistiques.

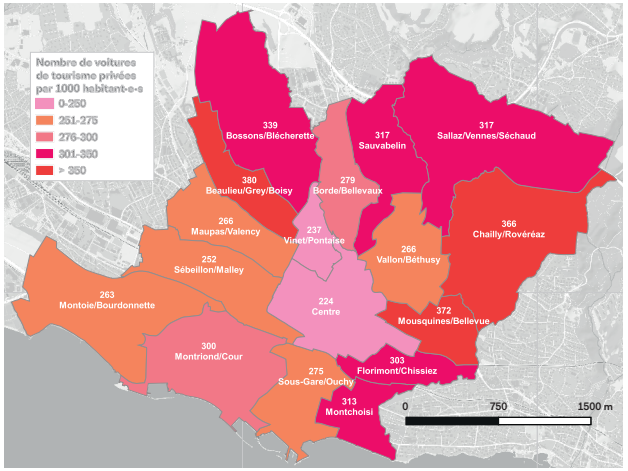

Données 2020

Répartition des voitures de tourisme par types de carburant à Lausanne

Le parc lausannois de voitures de tourisme comprend 47 125 véhicules en 2022. Le nombre de voitures à essence et au diesel est en baisse, alors que le nombre de voitures électriques et de voitures employant d'autres types de carburants (y compris hybrides) est en hausse.

Nouvelles immatriculations de voitures de tourisme – répartition par types de carburant

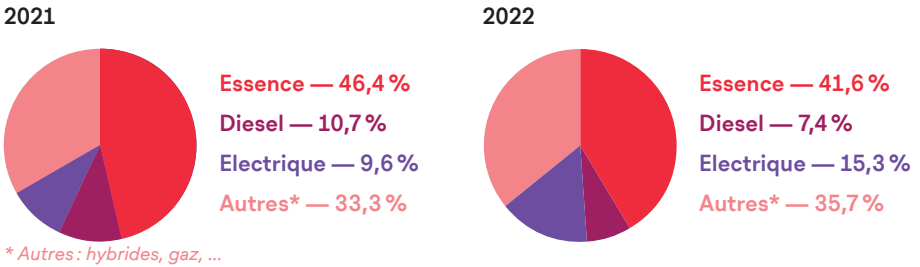

** Autres : hybrides, gaz, ...*

Parc de voitures de tourisme – répartition par types de carburant

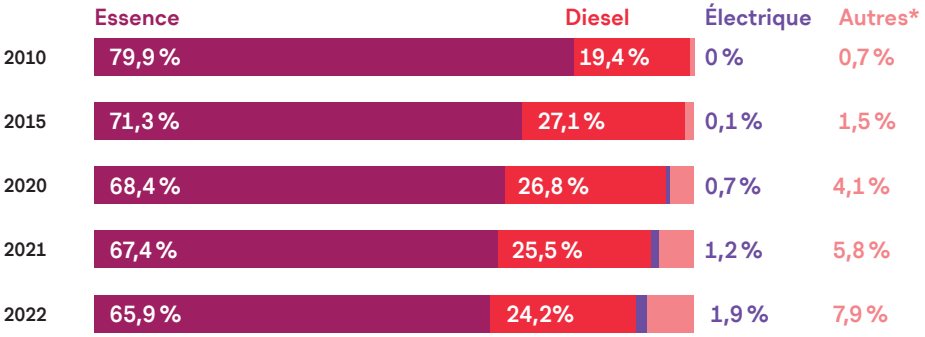

** Autres : hybrides, gaz, ...*
Données issues du STAT-TAB de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

Nombre de voitures au sein du ménage selon le revenu du ménage

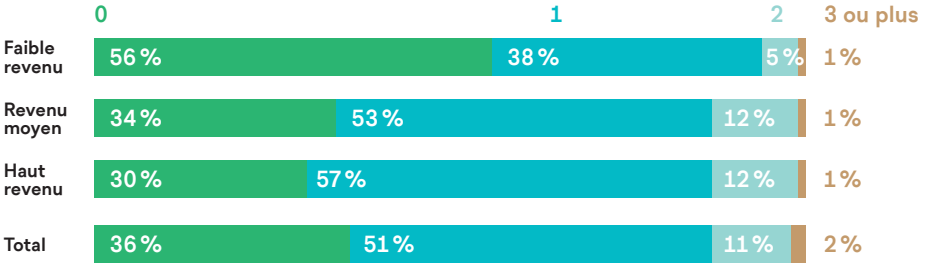

Données issues du sondage mobilité 2022 mandaté par la Ville de Lausanne

Accroissement du nombre de zones modérées

Le développement des zones modérées s'est poursuivi en 2022 avec la réalisation de 21 zones 30 et 1 zone de rencontre, cumulant plus de 5km de voirie nouvelle.

Développement des zones modérées (en km)

Evolution +63 % depuis 2006

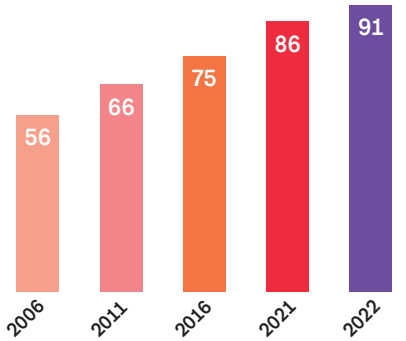

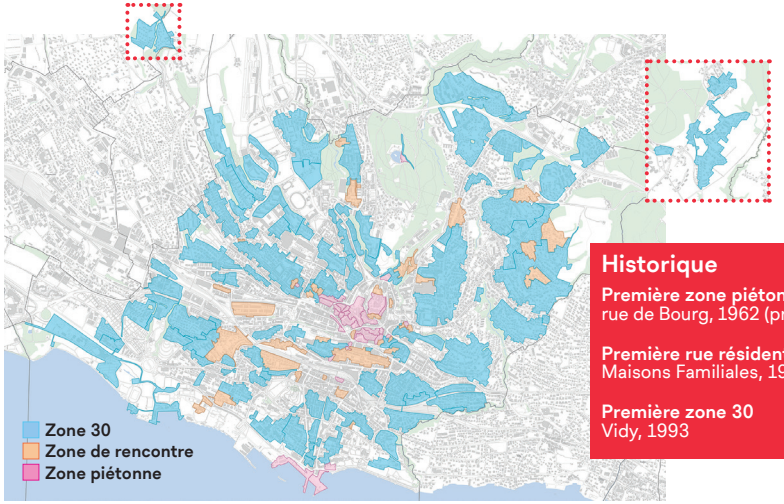

Zones de rencontre à Sévelin (à gauche), et aux Jordils (à droite) ©Laurent Kaczor – Ville de Lausanne

Campagne de sécurisation des passages piétons

49 actions ont été entreprises en 2022

La grande majorité de ces mesures permettent d'améliorer les distances de visibilité. Dans cette optique, plusieurs actions ont été menées dans différents quartiers avec le remplacement d'une place de stationnement pour véhicules motorisés située à côté d'un passage piéton par des arceaux et l'ajout d'un bastion comme à l'avenue du Parc-de-la-Rouvraie.

Arceaux vélo posés à proximité du passage piéton à l'avenue du Servan
©Ville de Lausanne

Plus de confort lors des traversées piétonnes et davantage de fluidité pour la circulation automobile

En procédant à des adaptations des feux de circulation, la Municipalité améliore la cohabitation entre la marche à pied et la circulation des véhicules :

- suppression des feux de certains carrefours et traversées piétonnes afin de gagner en fluidité. Entre 2019 et 2022, le nombre de carrefours à feux est passé de 98 à 86, soit une diminution de 12 ;
- mise au clignotant de certains carrefours la nuit pour augmenter la fluidité et minimiser le bruit. Le nombre d'installations au clignotant est passé de 18 en 2020 à 40 en 2022 ;
- octroi de plus de temps pour traverser aux endroits sensibles pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. 4 nouvelles installations rénovées en 2022 : Fraisse–Grancy, Beaulieu–Maupas, Borde–Fauquez–Vieux-Moulin, Pont-de-Chailly.

Autres aménagements

En 2022, de nombreuses autres interventions en faveur des piétonnes et des piétons ont été réalisées :

- 147 bancs publics posés, dont 114 bancs PMR compatibles ;
- des mesures de sécurisation du chemin de l'école sur 9 sites ;
- 4 prolongations de la phase jaune des traversées sensibles actives.

Nombre d'assises sur le domaine public

Le nombre d'assises sur le domaine public a augmenté de 433.

©Ville de Lausanne

Un ascenseur qui relie Sévelin et Sébeillon

Les piétonnes et les piétons peuvent emprunter le nouvel ascenseur qui relie le quartier de Sévelin à la rue de Sébeillon. Cette installation permet de désenclaver le quartier de Sévelin en pleine mutation. La démarche s'inscrit dans la volonté de la Ville de Lausanne de favoriser la mobilité active et plus particulièrement la marche.

Avec la mise en service du nouvel ascenseur situé à côté des escaliers existants, la population lausannoise profite d'un accès direct entre le quartier de Sévelin et la rue de Sébeillon. L'aménagement vient compléter l'ascenseur déjà en service du côté de Tivoli. Il renforce l'itinéraire de mobilité active (piétonnes, piétons et cyclistes) nord-sud entre Tivoli et Sébeillon et offre une meilleure accessibilité à la ligne de bus 18 ainsi qu'au futur Tram au nord et au M1 au sud.

Projet d'ascenseur de Sévelin avant la réalisation (à gauche) et après (à droite) ©Laurent Kaczor – Ville de Lausanne

« Cœur de ville à 15' », une nouvelle série d'itinéraires piétonniers

Afin d'encourager la mobilité active, la Municipalité a mis en place le projet « Cœur de ville à 15' » et ses quatre itinéraires piétonniers qui permettent de se déplacer en ville aisément. Les parcours sont à la fois directs, confortables et sans marche d'escalier. Ils sont idéalement situés dans des rues verdoyantes à faible trafic motorisé et sont tous agrémentés d'assises accueillantes pour s'accorder une pause au gré de ses envies.

Les rues en pente de Lausanne peuvent parfois être perçues comme une entrave à la mobilité active. Et pourtant, le centre-ville est souvent plus proche qu'on ne le pense. Pour guider les riveraines et les riverains, une série de quatre itinéraires piétonniers ont été balisés et permettent d'atteindre facilement le centre-ville. L'idée est de montrer aux Lausannoises et Lausannois qu'il est parfois plus rapide de se déplacer à pied plutôt que de prendre les transports en commun ou sa voiture. Il existe d'ailleurs un réel potentiel de report modal en faveur de la marche à pied. En effet, 18% des déplacements en voiture se font sur une distance inférieure à 2km.

©Laurent Kaczor – Ville de Lausanne

Cœur de ville ©Ville de Lausanne

Comptages 2022 au cordon du centre-ville

Lors des campagnes de comptages multimodaux de Lausanne Région, la Ville mène une enquête complémentaire sur la mobilité active. À cette fin, un cordon d'analyse est "tissé" autour du centre-ville, incluant les points de passage à travers ce cordon. Ainsi, il est possible de comptabiliser le nombre de passages à pieds, à vélo ou en trottinettes à travers ce cordon.

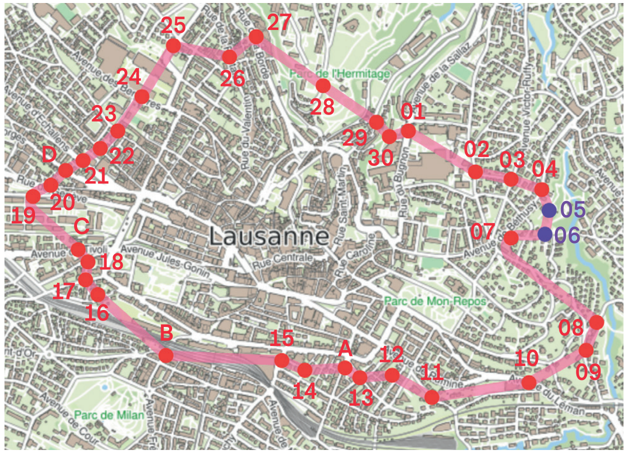

01 Av. du Bugnon
02 Av. de Beaumont
03 Av. V.-Ruffy
04 Av. de Béthusy
05 Prom. de la Gotettaz
06 Béthusy / Moléson
07 Béthusy / Gotettaz
08 Vuachère / Levant
09 Levant sud / Vuachère
10 Av. du Léman
11 Trabandan / Messidor
12 Églantine / Rumine
13 Florimont / Lucinge
A Juste-Olivier
14 Rosemont / Rasude
15 Ouchy / gare
B Fraisse
16 Villard / Ruchonnet
17 M.-Dufour / Ruchonnet
18 Croix-Rouge / Ruchonnet
19 Tivoli
C Sébeillon / Genève
20 Rue de Genève
21 Av. de Morges
D Clochetons / Échallens
22 Av. de France
23 Rue du Maupas
24 Av. des Bergières
25 Grandes-Roches / Mont-Blanc
26 Pontaise / Jomini
27 Borde / Crêtes
28 Av. Vuillemin
29 Rue du Vallon
30 Ch. du Calvaire

Le cordon entourant le centre-ville lausannois

Par rapport à 2014 :
- les flux piétons ont augmenté de 20 % ;
- les flux vélo ont été multipliés par un facteur 4 ;
- l'augmentation des flux vélo est porté par les vélos électriques qui ont été multipliés par un facteur de presque 13,5, alors que les flux des vélos classiques ont doublé ;
- la présence de trottinettes mécaniques ou électriques reste très minoritaire ;
- les trois axes avec les flux de mobilité active les plus importants sur ce cordon sont l'avenue du Bugnon, l'avenue d'Ouchy et l'avenue d'Echallens.

Trafic cycliste (Lausanne Région 2021)

La campagne régionale de suivi de la mobilité menée par Lausanne Région a intégré quelques comptages automatiques et manuels des flux vélos. Dans ce cadre, ont été identifiés certains axes avec des flux moyens pour un jour ouvrable importants à Lausanne :
- 2 900 cyclistes sur la route de Vidy ;
- 2 400 cyclistes sur l'avenue Ruchonnet ;
- 2 300 cyclistes sur l'avenue de Provence ;
- 1 800 cyclistes sur l'avenue de Sévelin ;
- 1 500 cyclistes sur l'avenue de César-Roux ;
- 1 500 cyclistes sur l'avenue Benjamin-Constant.

+ 300 % de trafic cycliste entre 2014 et 2022

Pratiques du vélo

Un comptage ponctuel a été effectué durant les heures de pointe, à deux points principaux de sortie et d'accès au centre-ville : l'avenue d'Echallens à l'ouest et l'avenue du Léman à l'est. Ont été recensés les typologies de vélos, le genre des usagères et des usagers, le port du casque.

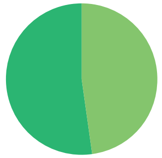

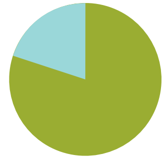

Répartition des types de vélos

Avenue du Léman

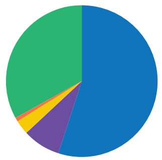

Nombre d'observations : 648

Avenue d'Echallens

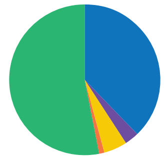

Nombre d'observations : 659

Développement des aménagements cyclables

5.3 km d'aménagements et liaisons cyclables ont été réalisés en 2022, pour un total cumulé à fin 2022 de 120.6 km. Cela concerne principalement les bandes cyclables (+2.7 km) et les contresens cyclables (+1 km).

Total en km

Liaisons en km
Itinéraires ouverts aux vélos : tronçons de zones piétonnes, chemins,…

Aménagements en km
bandes, pistes, trottoirs et voies bus ouverts aux vélos, contresens, …

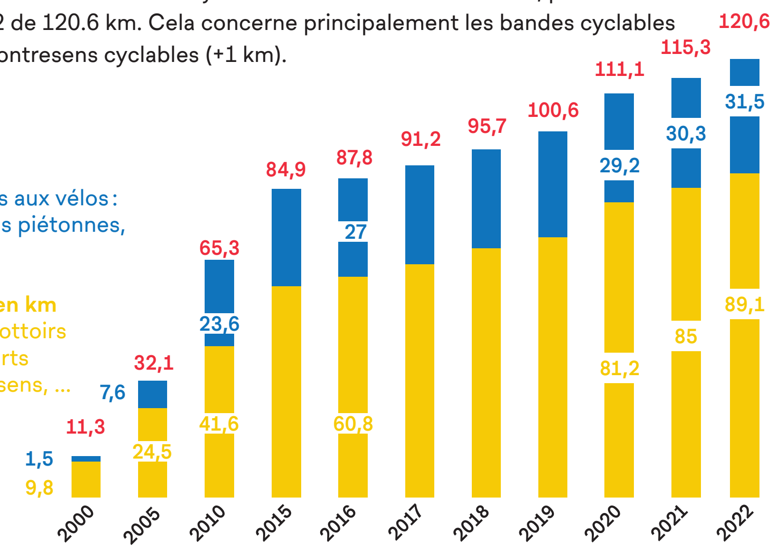

Trafic cycliste journalier en 2022

6 390 passages de cyclistes / jour en quatre points de la ville

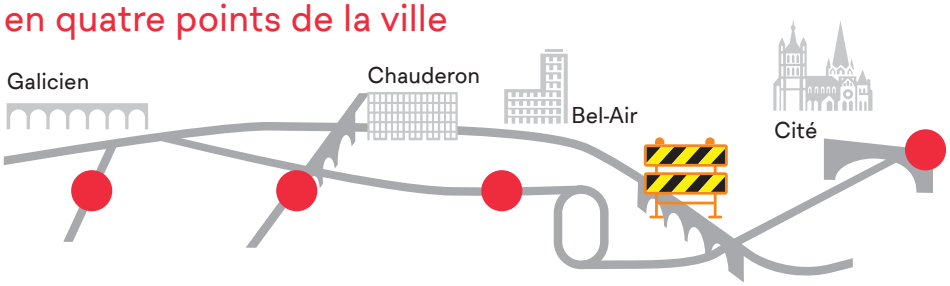

Av. du Chablais	Pont Chauderon	Rue de Genève	Grand-Pont	Bessières
960	3 100	980	fermé	1 350
Évolution par rapport à 2021	Évolution par rapport à 2021	Évolution par rapport à 2021		Évolution par rapport à 2021
33 %	37 %	0 %		22 %

NB : changement de méthode de comptages (réalisés sur 24 heures par caméra le 21.06.2022) et Grand-Pont fermé à la circulation

Tourner à droite au feu rouge pour les vélos

A Lausanne, il existe une centaine de panneaux qui autorisent les vélos à tourner à droite au feu rouge dans certains carrefours. En passant au rouge, les cyclistes perdent la priorité par rapport aux autres usagères et usagers, comme les piétonnes et piétons, les voitures, etc. Cela équivaut à un « cédez-le-passage ».

©Ville de Lausanne

Subventions vélos électriques

Évolution des subventions pour vélos électriques entre 2016 et 2022

Après avoir connu un pic de demandes en 2020 et 2021 en raison de la situation pandémique, le nombre de demandes de subventions est revenu au niveau avant pandémie.

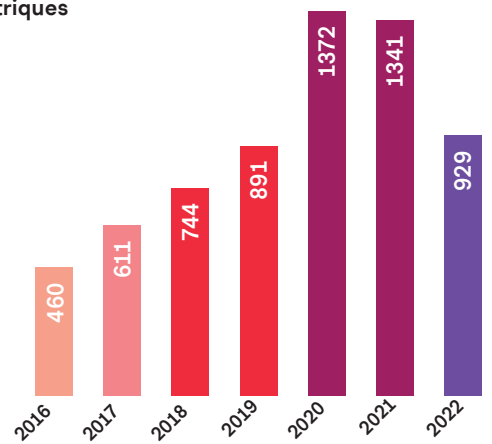

Places de stationnement réservées aux vélos

En 2017-2022, 3530 places de stationnement ont été créées, dont près de 1300 en 2022.

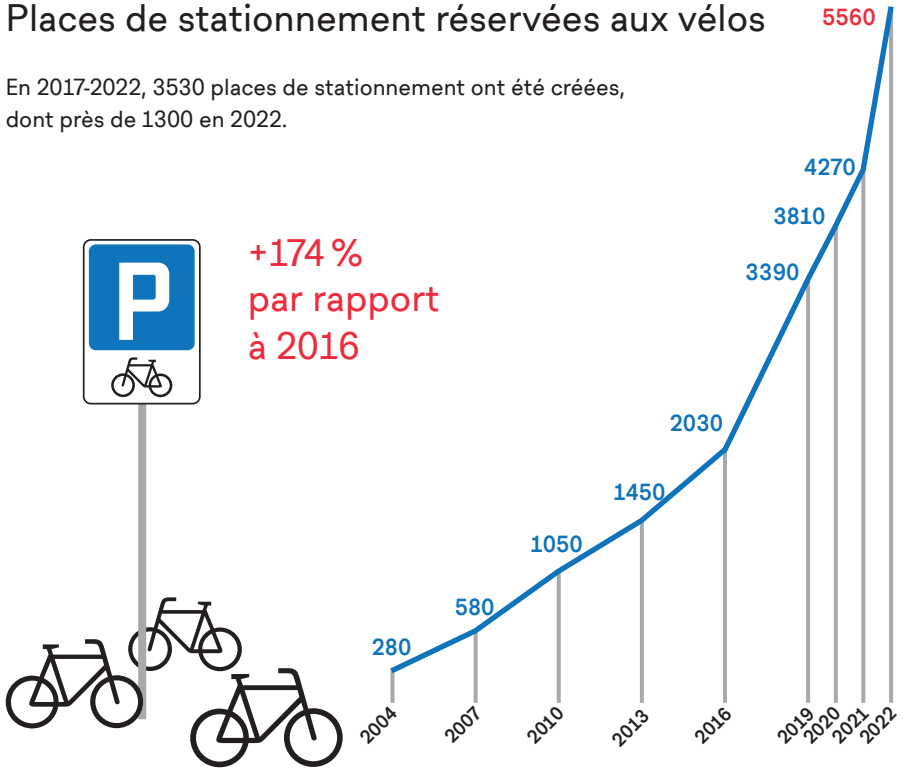

Réseau tl 2023

Les travaux de rénovation du Grand-Pont menés durant l'année 2022 ont conduit à une réorganisation des lignes de transports publics qui empruntent cet ouvrage. La réouverture du Grand-Pont à la circulation a offert l'opportunité de renforcer l'offre à la clientèle en optimisant certaines lignes. Ces optimisations s'inscrivent dans la stratégie d'évolution du réseau tl sur le long terme, anticipant l'arrivée des axes forts (tram, M3, BHNS).

→ **ligne 4**: cette ligne est désormais prolongée depuis le centre et remplace l'ancienne ligne 12. Les personnes résidant aux Faverges peuvent ainsi profiter d'une meilleure connexion vers l'hyper centre, sans devoir changer à Saint-François.

→ **ligne 7**: au lieu d'effectuer une boucle de rebroussement autour du centre-ville, la ligne 7 est dorénavant prolongée jusqu'à Prilly-Malley. Depuis Chailly, il est désormais possible de rejoindre plus rapidement le secteur ouest de la ville et la desserte de César-Roux est améliorée.

→ **ligne 8**: le terminus à Pully gare (mis en place avec le réseau Grand-Pont) est maintenu. En revanche, le bus n°8 passe maintenant par Mauborget au lieu de la Caroline.

→ **ligne 17**: elle effectue maintenant son terminus au Flon, suivant et anticipant l'itinéraire du futur tram jusqu'à Villars-Ste-Croix.

→ **ligne 18**: cette ligne a repris l'ancien parcours de la ligne 17 entre Prélaz et Chauderon. De plus, elle a été prolongée, via Terreaux et Mauborget, vers la place du Tunnel. De là, elle fusionne avec l'ancienne ligne 22 et rejoint la Clochatte. Avec cette ligne, une nouvelle connexion directe est réalisée entre l'ouest lausannois et les quartiers nords de Lausanne.

→ **ligne 21**: le prolongement depuis la gare de Lausanne en direction de Paudex Verrière est maintenu, assurant la liaison directe du secteur du bord du lac à Pully vers la gare.

Réseau nocturne
Les tracés des lignes nocturnes N1, N2 et N6 ont été modifiés pour desservir la gare CFF de Lausanne, offrant ainsi une connexion directe depuis les derniers trains CFF. De plus, des nouvelles connexions au centre-ville (Chauderon et Bel-Air) facilitent l'utilisation du réseau pour les personnes ayant une origine et une destination en dehors du centre.

Fréquentation annuelle des tl et du LEB

Evolution de la fréquentation (en millions de voyageuses et voyageurs)

110,2 millions de passagères et passagers en 2022

3.8 millions de passagères et passagers en 2022

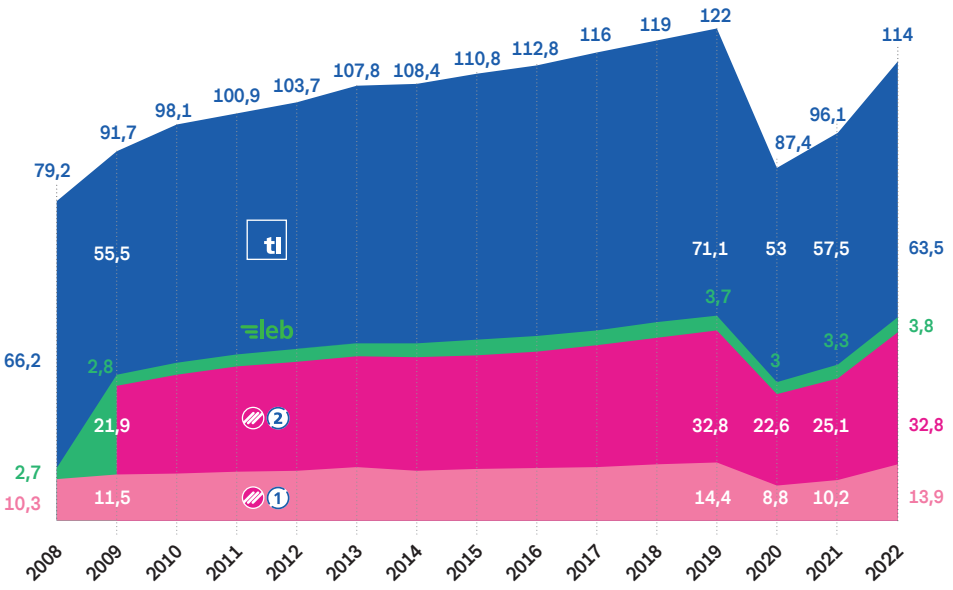

La pandémie a eu un fort impact sur l'affluence des transports publics en 2020, 2021 et début 2022. En outre, la fermeture du Grand-Pont en 2022 a également contribué à la baisse de leur fréquentation. Toutefois, vers la fin de l'année 2022, les transports publics ont progressivement récupéré leur niveau de fréquentation d'avant la pandémie, avec même une augmentation pour certaines lignes.

Au 31 décembre 2022, sont disponibles (hors zones foraines) sur le territoire lausannois :

97 140 places de stationnement dont :

- 68 920 places privées
- 28 220 places à usage public

28 220 places à usage public :

10 210 places zones bleues
Disponibles pour détentrices et détenteurs de macarons.
Le prix d'un macaron pour une année est de 500.– francs.

720 places zones blanches
Disponibles à durée limitée (max 3 ou 4 heures).
Il n'existe plus de place gratuite à durée illimitée.

3 860 places payantes sur la voirie dont 1 450 accessibles aux détentrices et détenteurs de macarons et 1 130 au centre-ville
Les places payantes sont limitées de 30 min à max 5 h

2 410 places sur 5 parkings dont 570 pour les détentrices et détenteurs de macarons
+ accès aux zones Mobilis 11 et 12.

2 620 places sur 20 parcs dont 1440 pour les détentrices et détenteurs de macarons
Comme les P+R, les PLD sont des parkings, souvent en périphérie, qui permettent un stationnement de longue durée, mais comme utilisatrice ou utilisateur de mobilité active, vous poursuivrez à pied, à vélo...

8 400 places à usage public dans des parkings privés
Par exemple Parking Riponne, Parking du Centre, ...

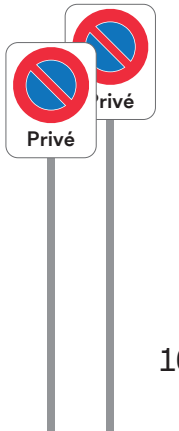

Le nombre de places à usage public représente 29 % de l'offre totale de stationnement.

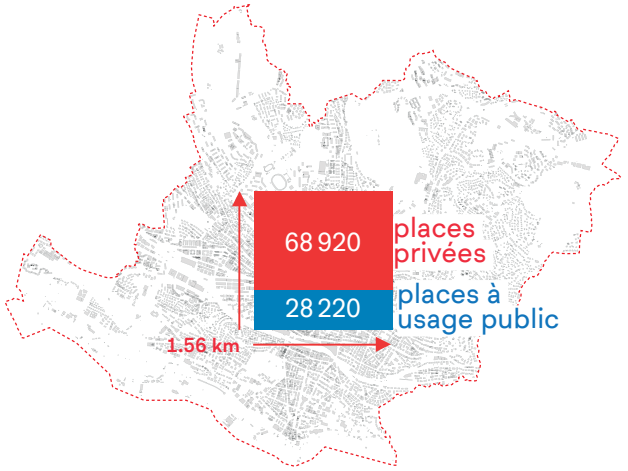

La surface totale du stationnement est égale à environ 2 428 500 m², soit 340 terrains de football selon les dimensions standard internationaux (105 m x 68 m, soit 7 140 m²), dont 99 pour le stationnement à usage public.

Nouveautés en matière de stationnement

Ouverture des places payantes aux macarons

Les transports publics et la mobilité active attirent toujours plus d'adeptes, ces modes de déplacement peuvent parfois être complétés par l'utilisation d'une voiture. Afin de répondre à ces attentes, le système d'autorisation dit « macaron » permet aux résidentes et résidents de stationner pour une durée indéterminée sur toutes les places « bleues » ainsi que sur certaines places payantes de leur quartier.

©Ville de Lausanne

Afin d'atténuer la pression sur le stationnement résidentiel, certaines parties de la ville voient le stationnement en zone bleue être transformé en stationnement en zone blanche, correspondant à des places payantes ouvertes au macaron. Ce système permet d'améliorer la disponibilité des places pour les résidentes et les résidents qui possèdent un macaron tout en laissant la possibilité aux visiteuses et aux visiteurs de stationner sur ces mêmes places.

Occupation du stationnement public

La carte ci-après illustre l'utilisation moyenne des places de stationnement public d'un jour ouvrable en 2021, par zones macarons. Le taux moyen d'occupation diurne est de 68%. Les secteurs proches du centre-ville sont les plus sollicités, avec un taux maximal de 82 % pour la zone F « Beaumont – Victor-Ruffy – Béthusy ». L'occupation du centre-ville a baissé par rapport à 2017 de 8 points, alors que le nombre de places a diminué. Certains secteurs périphériques disposent de réserves de capacité importantes.

Taux d'occupation diurne par zone macaron (14h-15h30)

État actuel (novembre 2021)

- **inférieur à 75%**
- **75–90%**

N Malley Montoie 1322 pl. 66% — nom de la zone / offre (nb. de places) / taux d'occupation

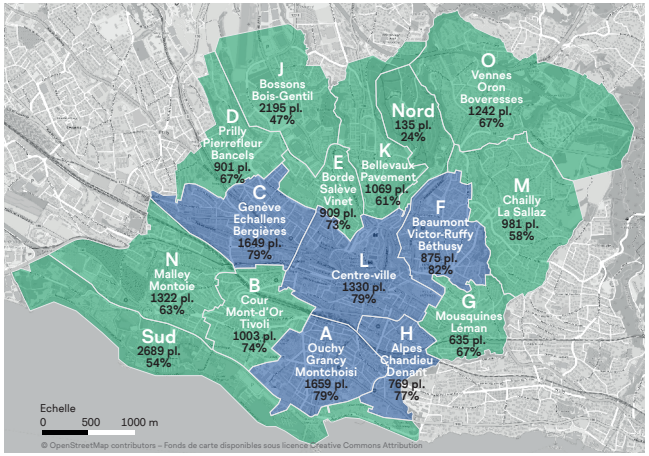

Durant la nuit, la pression sur le stationnement augmente dans la majorité des zones, bien que le taux d'occupation global soit identique à celui de la période diurne : 68%. Le taux maximal est celui de la zone D « Pierrefleur-Bancels » : 91%. Quant à celui du centre-ville, il est inférieur de 2 points à celui de la période diurne.

Taux d'occupation nocturne par zone macaron (21h-22h30)

État actuel (novembre 2021)

- **inférieur à 75%**
- **75–90%**
- **91–100%**

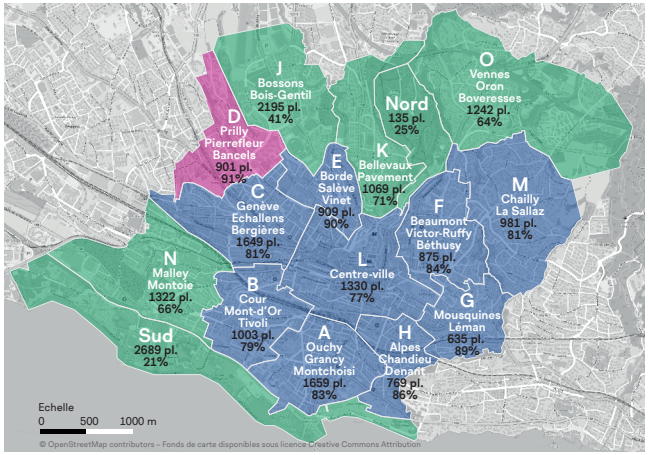

Fréquentation sur la place Bel-Air aux heures de pointe du soir État actuel 2017

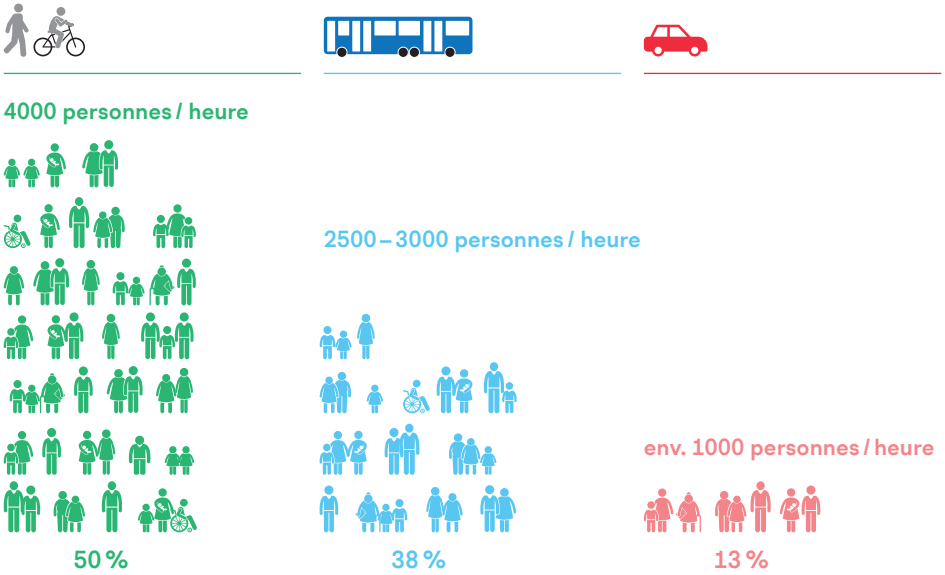

Distances moyennes en kilomètres parcourues par les lausannoises et lausannois en transports individuels motorisés

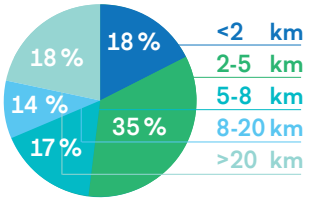

Le **18%** des déplacements en voiture des lausannoises et lausannois se font sur une distance inférieure à 2 km.
→ potentialité de report modal vers la marche à pied.

De même, dans la moitié des cas (53%), la voiture est utilisée sur une distance inférieure à 5 km.
→ potentialité de report vers le vélo.

Données du micro-recensement mobilité 2015
(agrégation de chiffres arrondis)

Évolution du trafic journalier 2014-2021 (TJM)

Cordon = franchissement d'une poche / zone

Écran = franchissement d'une ligne

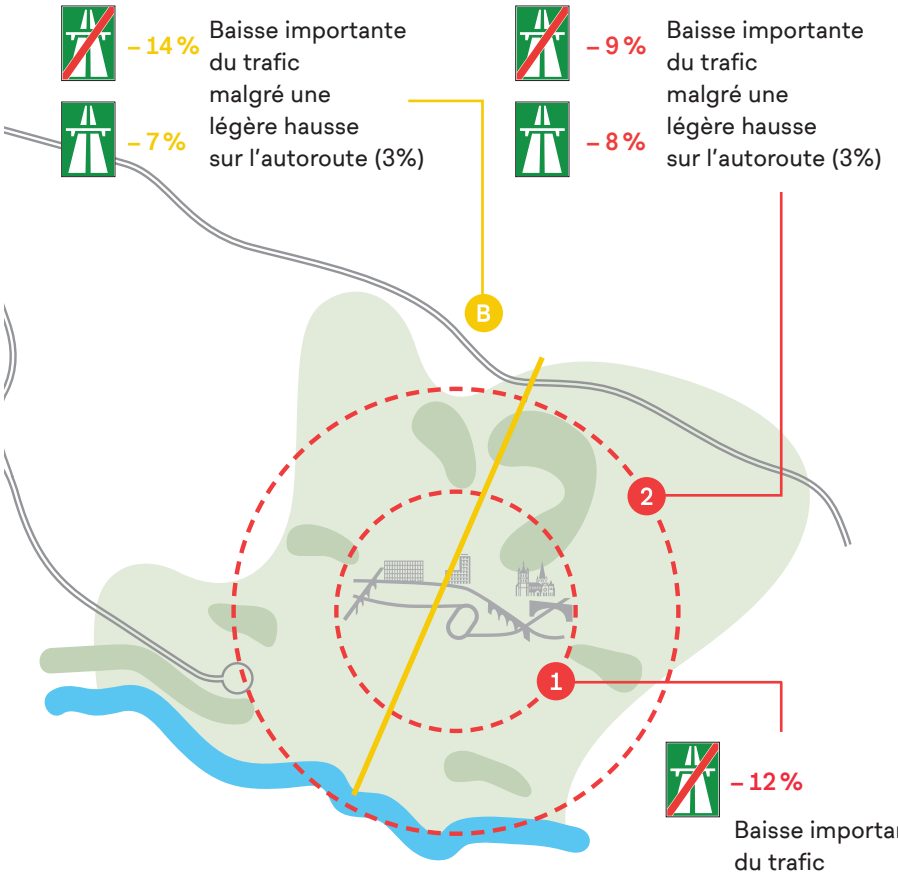

Légende

- 1 Cordon centre
- 2 Cordon ville
- B Écran Centre

Sans prise en compte de l'autoroute

Y compris l'autoroute

Évolution de trafics Lausanne Région

Évolution du trafic aux poste de comptages dans Lausanne

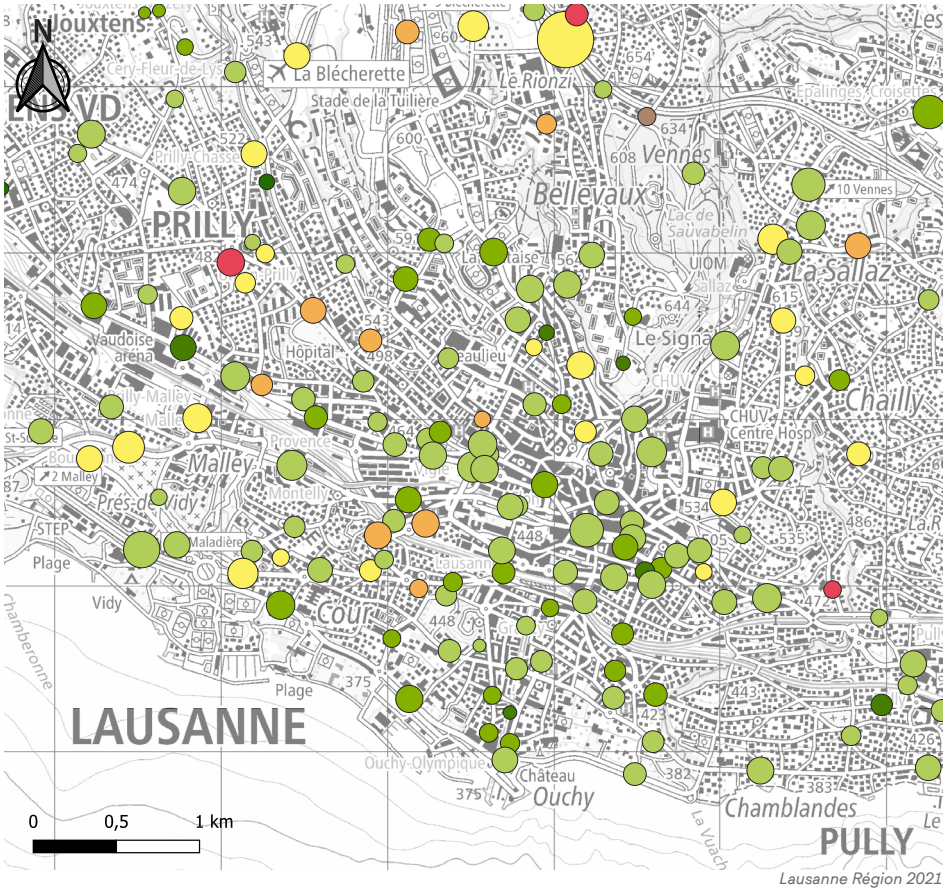

Lausanne Région 2021

Trafic journalier ouvrable moyen 2021

500 10 000 50 000 100 000

Évolution 2014-2021

- < – 60 %
- – 60 % à – 40 %
- – 40 % à – 20 %
- – 20 % à – 0 %
- 0 % à 10 %
- 10 % à 25 %
- 25 % à 50 %
- 50 % à 100 %
- > 100 %

Évolution de trafics Lausanne Région

Répartition modale entre tous les modes en 2015

Ville de Lausanne

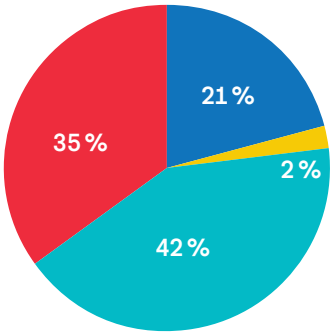

21 % Transports en commun
2 % Vélos
42 % Piétonnes et piétons
35 % Autres véhicules motorisés

Canton de Vaud

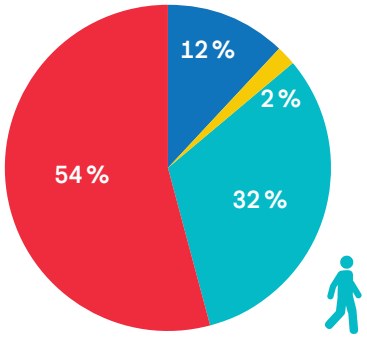

12 % Transports en commun
2 % Vélos
32 % Piétonnes et piétons
54 % Autres véhicules motorisés

Source : Micro Recensement Mobilité et Transport, Confédération, 2015, dernières données disponibles

Au sein de la population lausannoise, le mode de déplacement le plus fréquent est la marche à pied.

Le taux d'occupation moyen par voiture est de 1,25 personne dans l'agglomération aux heures de pointe. Cela signifie que dans 80% des véhicules, il n'y a qu'une seule personne à bord.

Parts modales à la journée, sur trois points caractéristiques en 2022

A Pont Chauderon

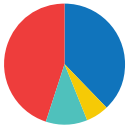

38 % Transports en commun
6 % Vélos
11 % Piétonnes et piétons
45 % Autres véhicules motorisés

B Rue de Genève

22 % Transports en commun
3% Vélos
28 % Piétonnes et piétons
47 % Autres véhicules motorisés

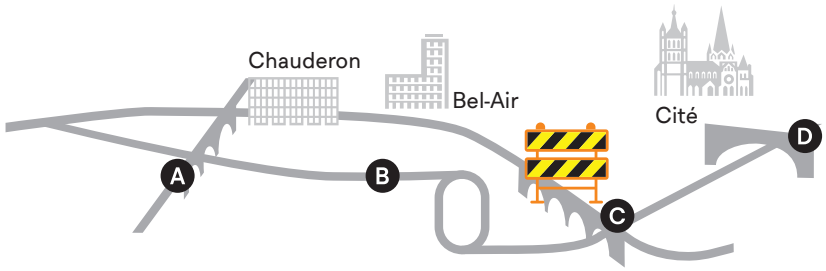

C Grand-Pont fermé à la circulation

NB : changement de méthodologie de comptage (comptages automatiques par caméra) et Grand-Pont fermé. Il n'y a plus de ligne de transport public circulant sur le pont Bessières, les seuls transports en commun comptabilisés correspondent à des autocars privés. Enquête réalisée sur 24h le jeudi 21 juin 2022

D Pont Bessières

1 % Transports en commun
5 % Vélos
35 % Piétonnes et piétons
59 % Autres véhicules motorisés

Variation des flux journaliers au quart d'heure sur le pont Chauderon

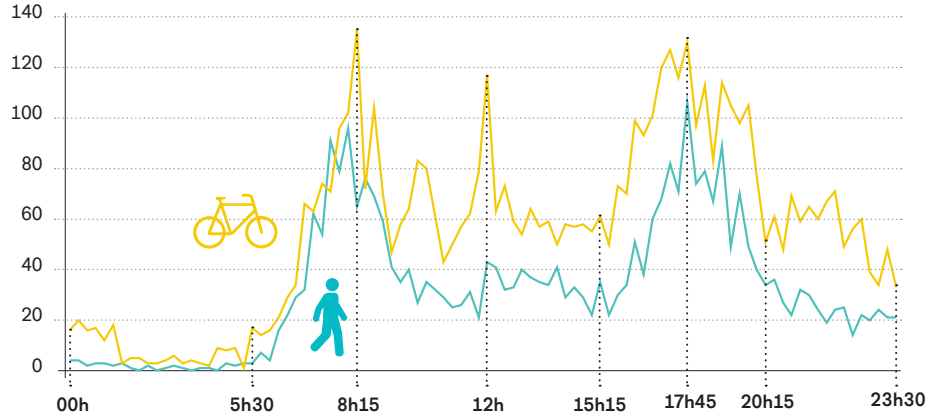

Jordils : réalisation d'une zone de rencontre et réaménagement de l'espace public

Depuis 2019, la Ville de Lausanne a engagé la mutation de l'avenue des Jordils en zone de rencontre. L'espace s'est transformé, également avec l'implication de certaines habitantes et habitants pour les plantations et jardinières. L'espace de la rue y est maintenant partagé, limité à 20 km/h et la priorité est donnée aux piétonnes et aux piétons.

Les accès au métro et à la promenade de la Ficelle sont par ailleurs facilités et plus attractifs, et l'environnement sonore de la rue apaisé. En parallèle, la rue se transforme en promenade avec ses nouvelles plantations et ses placettes accueillantes.

80 726 m² de surfaces perméabilisées dans les espaces-rues à Lausanne dont 460 m² créés à Jordils. Par rapport à fin 2020, ces surfaces ont augmenté de 5 335 m².

Le quartier des Jordils après la réalisation de la zone de rencontre.
©Laurent Kaczor – Ville de Lausanne

Le quartier des Jordils avant (ci-dessus) et après (à droite) ©Laurent Kaczor – Ville de Lausanne

Quelques autres exemples d'aménagements réalisés

Pré-du-Marché

Le quartier Pré-du-Marché avant (à gauche) et après (à droite) la réalisation de la zone piétonne.
©Sarah Carp – Ville de Lausanne

Sévelin

Le quartier de Sévelin avant (à gauche) et après (à droite) la réalisation de la zone de rencontre.
©Laurent Kaczor – Ville de Lausanne

Les Échelettes

Le quartier des Échelettes avant (à gauche) et après (à droite) la réalisation de la zone piétonne.
©Ville de Lausanne

Pour lutter contre les effets du changement climatique, la Ville de Lausanne s'est fixée les objectifs suivants : 0 émission directe d'ici à 2030 pour la mobilité et 0 émission pour l'ensemble des émissions directes, au plus tard à 2050.
Des mesures de réduction des émissions, couplées à des mesures sociales et d'adaptation aux changements climatiques, feront de Lausanne une ville 0 % carbone et 100 % solidaire.

Objectifs de mobilité

Parts modales de la population lausannoise
(en pourcentage des déplacements)

2015

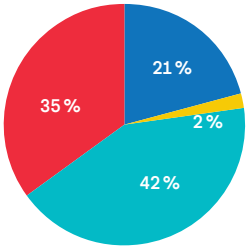

21 % Transports en commun
2 % Vélos
42 % Piétonnes et piétons
35 % Autres véhicules motorisés

2030

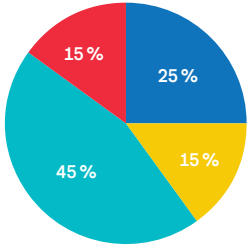

25 % Transports en commun	**+ 19 %**
15 % Vélos	**+ 650 %**
45 % Piétonnes et piétons	**+ 7 %**
15 % Autres véhicules motorisés	**– 57 %**

Autres objectifs

- Zéro émission directe dès 2030, donc 0 véhicule thermique à cette date sur sol lausannois ;
- Réduction de 25% du trafic routier entrant et sortant en 2030 ;
- Par rapport à 2015, réduction du taux de motorisation de 50% à l'horizon 2030, soit 185 voitures par 1 000 habitantes et habitants ;
- Réduction de 10% des distances parcourues par les lausannoises et lausannois, tous modes confondus :
  – 2015 : moyenne de 30,2 Km par jour (données du microrecensement mobilité)
  – 2030 : moyenne de 27,2 Km par jour (objectif Plan climat).

Sources

Statistique Vaud
UVS (Union des Villes Suisses)
SAN (Service des automobiles et de la navigation)
SiL (Service industriels Lausanne)
tl (Transports publics de la région lausannoise)
État de Vaud DGMR – bureau 6t : analyse du MRMT 2015
(Micro-recensement Mobilité et Transports)
Ville de Lausanne – bureau 6 t : enquête sur les besoins, pratiques, représentations et aspirations en matière de mobilité en ville de Lausanne
Lausanne Région
Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics

Ce document a été édité par le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP) de la Ville de Lausanne. En charge des questions de planification des transports et d'aménagements des espaces publics jusqu'à l'entretien des réseaux, en passant par leur construction et leur exploitation, le service détient une grande partie des informations présentées dans cet observatoire de la mobilité. La conception graphique du document a été réalisée par Madame Paris.

Ce document est disponible auprès du

Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics
rue du Port-Franc 18
1002 Lausanne
tél. 021 315 54 15

Info cité
place de la Palud 2

En format électronique sur
www.lausanne.ch/observatoiremobilite

8e édition
Juin 2023

Ville de Lausanne

Observatoire de la mobilité

« un recueil de données sur la mobilité et son évolution »

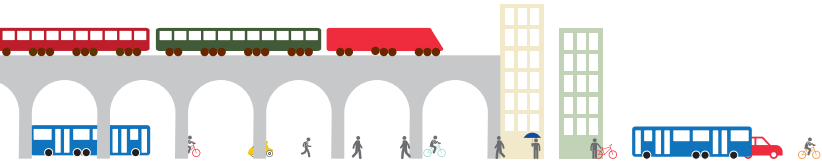

Ville de Lausanne
rue du Port-Franc 18
CP 5354
1002 Lausanne
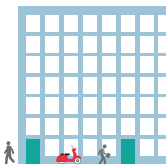
T +41 21 315 54 15
www.lausanne.ch